

# Guide du parent

## Camp de jour Bouffe-Nature été 2020

---

### 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1.1 Accueil

L'aventure se déroulera au pavillon du Bois-Papineau, qui se situe au 3235, boulevard Saint-Martin Est, Laval (Québec), H7E 5G8. Des stationnements gratuits vous seront rendus accessibles sur le côté gauche du pavillon.

L'accueil des enfants se fera à chaque début de semaine, entre 8h30 et 9h00, à l'entrée arrière du pavillon. Pour assurer le bon déroulement de la matinée, voici quelques informations importantes concernant l'accueil des enfants.

- Pour assurer une arrivée sécuritaire pour tous et limiter la circulation, chaque groupe aura une heure d'arrivée et de départ différente.
- Lors de votre arrivée, il sera important d'utiliser notre station de désinfection des mains avant de se présenter à l'accueil.
- Notre coordonnatrice, *Rose*, sera sur place pour accueillir chaleureusement vos enfants, les diriger, répondre à vos questions et prendre en charge vos préoccupations.
- Il ne sera malheureusement pas possible pour vous d'entrer à l'intérieur du pavillon avec votre enfant. Ne vous inquiétez pas, nos animatrices seront présentes à l'intérieur et s'occuperont de la bonne intégration de votre enfant.

Nous sommes conscients que la situation actuelle demande une bonne planification de votre part et nous vous en remercions à l'avance de votre collaboration - c'est dans l'intérêt de la santé de tous!

#### 1.2 Horaire d'une journée type

Si votre enfant doit s'absenter du camp pendant les heures d'activités, il est important d'en aviser la responsable *Rose*, soit en personne à l'accueil matinal, ou par téléphone au 450-664-1917 poste 402.

Voici ce à quoi ressemble une journée au camp Bouffe-Nature. Vous retrouverez ci-dessous un exemple d'horaire typique lors d'une journée au camp :

8h30h à 9h10 : Accueil des enfants

9h10 à 10h20 : Atelier culinaire ou Travail de la terre et récolte au potager

Camp de jour Bouffe-Nature-3235, boul. St-Martin Est, H7E 5G8, Laval (QC)  
Téléphone : 450 664-1917 poste 402, courriel : bouffnature@gmail.com

10h20 à 10h50 : Pause et collation

10h50 à 12h00 : Atelier sur la nature (ex : observation des oiseaux à l'aide de jumelles)

12h00 à 13h00 : Dîner

13h00 à 14h20 : Atelier d'art plastique ou jeux d'eau

14h20 à 14h40 : Pause et collation

14h40 à 16h00 : Jeux en groupe ou Parc

*Les sorties à la piscine ne seront malheureusement pas à l'horaire pour cet été, en raison des problématiques de déplacements en transport en commun. Toutefois, nous avons en notre possession plusieurs jeux d'eau avec lesquels les enfants pourront se rafraîchir le plus souvent possible.*

### 1.3 Ateliers culinaire et service de repas

Lors des ateliers culinaires spécialement conçus pour les enfants de 6 à 12 ans par une nutritionniste, vos enfants en apprendront davantage sur la provenance des aliments et pourront expérimenter leurs différentes textures. La mise en valeur des aliments de différentes régions permettra ainsi à vos enfants de découvrir de nouvelles saveurs. De plus, un résumé des activités et des recettes de la semaine vous sera envoyé par courriel à la fin de chaque semaine de camp. De cette manière, vos enfants pourront vous concocter leur coup de cœur de la semaine. Cependant, vous devrez tout de même fournir un lunch froid et des collations pour chaque journée de camp, car les dégustations ne remplaceront pas un repas complet.

### 1.4 Politique d'inscription, d'annulation ou de remboursement

Veuillez prendre note qu'aucun remboursement ne sera effectué après la date du 31 mai 2020, sauf sur présentation d'un certificat médical ou de décès. Dans le cas d'un remboursement, des frais administratifs de 25% seront retenus. Prenez note également qu'il est obligatoire de payer l'inscription de votre enfant au moins 10 jours avant son arrivée au camp.

### 1.5 Nature

Les ateliers en nature permettront aux enfants d'en apprendre davantage sur la nature et l'environnement et ce, tout en s'amusant. Notre camp, situé à quelques pas du Bois Papineau, un bois de grande taille, nous permet d'organiser de merveilleuses activités sur ce terrain de jeu. Vous pouvez retrouver ci-dessous une liste d'exemples d'activités que nous offrons au camp.

- Observation des oiseaux à l'aide de jumelles ;
- Randonnée dans le Bois Papineau ;

Camp de jour Bouffe-Nature-3235, boul. St-Martin Est, H7E 5G8, Laval (QC)  
Téléphone : 450 664-1917 poste 402, courriel : bouffnature@gmail.com

- Chasse au trésor dans le bois ;
- Capture et observation d'insectes ;
- Identification des arbres ;
- Expériences scientifiques sur le cycle de l'eau.

## 1.6 Équipe d'animation

Afin d'offrir une expérience mémorable et un environnement sécuritaire pour vos enfants, nos méthodes de sélection et de supervision des employés sont très rigoureuses. Tous les membres de notre équipe d'animation reçoivent plusieurs formations détaillées sur la gestion, l'approche pédagogique, les mesures de sécurité, l'animation de groupe et les procédures ardues du camp. De plus, comme mentionné plus haut, tous nos animateurs sont dans l'obligation de suivre une formation de secourisme général et RCR. En plus des animateurs qui s'occuperont des groupes, une coordonnatrice sera toujours sur place pour assurer le bon fonctionnement des activités et ce, tout au long de la journée.

## 1.7 Santé et médication

Nous prenons grandement à cœur la sécurité de votre enfant ainsi que celle de notre équipe. L'entièreté de notre personnel, étant dotée d'une certification en secourisme général et en RCR, mettra en place un environnement des plus sécuritaires pour tous les participants. Dans l'éventualité où votre enfant ait un accident et que nos responsables jugent qu'un médecin doit être consulté, les parents en seront informés aussitôt. Les médicaments, même ceux sans ordonnances, devront être remis à la coordonnatrice du camp, préférablement dans leur contenant original et dûment étiquetés avec le nom et le groupe de votre enfant.

## 1.8 Contact

Pour rejoindre la coordination durant les heures d'ouverture du camp, composez le 450-664-1917, poste 402. Pour nous joindre en tout temps, vous pouvez aussi communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : [bouffennature@gmail.com](mailto:bouffennature@gmail.com)

## 2 CODE DE VIE

Le respect et l'harmonie sont souhaités pour tous les enfants du camp. Nous désirons avant tout que cette expérience soit plaisante et divertissante pour eux. Pour ce faire, il y a quelques consignes que les enfants doivent respecter. Nous vous demandons de bien vouloir les **lire avec votre enfant**.

## 2.1 Consignes d'ordre général

- Je **respecte** les animateurs et j'écoute les consignes de jeu.
- En tout temps, mon animateur est responsable de moi, je dois donc rester avec lui et lui demander la **permission** pour m'éloigner ou aller à la toilette.
- Je **respecte** les autres et leur apporte mon aide en cas de besoin.
- Je **parle** au lieu de crier.
- Lorsqu'il y a un **problème**, je demande de l'aide à mon animateur.
- Je n'utilise ni violence verbale ni violence physique.
- Je prends soin du matériel et des locaux.
- J'utilise un **langage** approprié.

## 2.2 Consignes liées aux mesures sanitaires

Afin de limiter les risques de propagation du covid-19, nous avons l'obligation de faire respecter les consignes suivantes en tout temps au camp :

- Je garde une distance de **1 mètre en tout temps avec les autres enfants** de mon groupe (sauf pour les « bulles », qui seront déterminées par les animatrices).
- Je garde une distance de **2 mètres en tout temps avec les adultes**. (Dans le cas d'une intervention nécessitant de se rapprocher, les animateurs auront du matériel de protection à leur disposition (masque, visière, gants))
- Je **ne partage pas** de matériel, de jeux ou de nourriture avec les autres. (Ce seront les animateurs qui distribueront le matériel préalablement désinfecté.)
- Je **lave mes mains** à l'entrée et la sortie du pavillon, et avant et après les repas et collations.
- Je **ne change pas de groupe** et reste avec mon animateur en tout temps.

## 2.3 Consignes de sécurité à l'extérieur

- Sauf durant les activités où l'on peut courir, je **marche** en tout temps.
- Lorsque le groupe se déplace, je marche en **file indienne** selon les consignes de mon animateur et je ne ralentis pas inutilement le groupe.
- Je ne joue pas avec les **branches**, car elles peuvent être dangereuses.
- Je ne **brise** pas les arbres, car ce sont des êtres vivants.
- Je reste **silencieux et calme** lorsque la naturaliste le demande, car cela nous permet d'observer des animaux dans le bois sans leur faire peur (par exemple).

## 2.4 Consignes de sécurité en cuisine

- Mes **cheveux** doivent être attachés s'ils sont longs, et tout le monde doit porter un filet sur la tête qui sera remis par les animateurs. Ainsi, pas de surprises dans la soupe!
- Je dois porter un **tablier** lorsque je cuisine.
- Il est **obligatoire** de porter des **souliers** fermés à talon bas avec semelles antidérapantes lors des activités en cuisine. Un soulier de course est parfait
- Je lave mes **mains** souvent ; à chaque fois que j'entre en cuisine, et entre les différentes tâches.
- Je ne porte pas mes **doigts** à ma bouche, mon nez ou mes oreilles lors de la manipulation des aliments. Ce serait gênant pour les animatrices de devoir me le dire!
- Je ne me promène pas avec un **couteau** à la main, je le dépose avant de me déplacer.
- J'arrête de **couper des aliments** lorsque je suis interrompu.
- Je ne tente **JAMAIS** de rattraper un couteau qui tombe.
- **JE NE COURS JAMAIS DANS LE LOCAL DE CUISINE**
- Aucune bousculade et aucun cri ne sont tolérés dans la cuisine.
- Je garde mon **poste de travail** propre et libre de tout objet inutile.
- Je ramasse immédiatement tout **liquide** tombé sur le sol pour éviter de glisser.

## 2.5 Problèmes de comportements et mesures disciplinaires

Si l'enfant enfreint fréquemment le code de vie du camp ou qu'il a un comportement nuisible au groupe ou à sa propre sécurité et que l'animateur, après avoir utilisé un système de trois avertissements et de retrait d'une activité, est toujours incapable de poursuivre ses animations adéquatement, Bouffe-Nature utilisera les mesures suivantes :

- 1- Le responsable avisera le parent par écrit (ou verbalement) du comportement de l'enfant et expliquera les mesures qui ont été prises.
- 2- S'il n'y a aucun changement, la responsable appellera le parent afin de rediscuter du problème pour trouver ensemble une solution.
- 3- S'il n'y a toujours pas d'amélioration, une suspension dont la durée sera établie par la responsable prendra effet. AUCUN remboursement ne sera permis dans cette situation.

Dans le cas peu probable où un enfant présente un trouble de comportement et que le camp n'en a pas été avisé, le camp se réserve le droit de prendre directement les mesures mentionnées précédemment, pouvant aller jusqu'à l'expulsion sans passer par les avertissements. La sécurité générale est primordiale pour tous.



C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons dans notre famille  
et nous avons hâte de vous rencontrer!